

FORTIS LUXEMBOURG FINANCE

Emission publique de "Reverse Convertible Notes"

FORTIS LUXEMBOURG FINANCE, véhicule financier de Fortis, lance un nouvel emprunt de type Reverse Convertible" d'une durée de 2 ans à capital non garanti, ayant pour actifs sous-jacents les actions **KBC Groep NV** et **Dexia SA**. Le coupon annuel se monte à 11% (brut) et le prix d'émission à 102%.

Profil de la société KBC Groep NV (KBC)

Créé en 2005, KBC Groep est issu de la fusion entre KBC Bancassurance pHolding et sa société mère Almanij. KBC en tant que tel n'exerce aucune activité de service financier mais est responsable d'une série de services de support intégrés (marketing, logistique et IT) pour les sociétés du groupe. KBC Groep est la société-mère directe de KBC Bank SA, KBC Assurances SA, KBC Asset Management SA, Kredietbank SA Luxembourgeoise et Gevaert SA.

Profil de la société Dexia SA (Dexia)

Dexia est né en 1996 de l'alliance du Crédit Communal de Belgique et du Crédit Local de France. Le groupe se classe parmi les 20 plus grands établissements financiers de la Zone euro et construit sa stratégie sur deux piliers: la banque universelle en Europe (Belgique, Luxembourg, Slovaquie, Turquie) et un leadership mondial dans les services financiers au secteur public local et les financements de projets. Les activités commerciales de Dexia impliquent une présence sur les marchés des capitaux, qu'il s'agisse du refinancement ou du développement de solutions et produits destinés aux clients des différents métiers.

Reverse Convertible sur 2 actions

La particularité d'une Reverse Convertible Note consiste en un éventuel remboursement final en actions, en l'occurrence des actions KBC Groep NV ou Dexia SA, au gré de l'émetteur. Celui-ci remboursera les Notes en actions KBC ou Dexia plutôt qu'en liquidités si le cours d'au moins une des deux actions a baissé par rapport à son niveau de départ au moment de la valorisation finale (voir Remboursement au verso).

Avertissement

Ces Reverse Convertible Notes sont des instruments de placement à court terme (échéance au 17 août 2009) offrant un coupon élevé (11% brut, soit un rendement interne brut de 9,85%).

Cette haute rémunération doit être considérée comme une compensation à la faculté dont dispose l'émetteur de rembourser les Notes à l'échéance soit en liquidités, soit en un certain nombre d'actions.

Simulations de rendement à l'échéance

Différence entre la valeur finale et la valeur initiale	Rendement interne brut*
>0%	9,85%
0%	9,85%
-10%	5,05%
-20%	0,00%
-50%	-17,09%

* Calculé sur base du taux d'intérêt, de la durée complète, du prix d'émission et du prix de remboursement.

Principales caractéristiques de cet emprunt

Emetteur	Fortis Luxembourg Finance S.A. – Luxembourg.
Garant	Fortis Banque S.A. – Belgique.
Rating du garant	Moody's: Aa2 / Standard & Poor's: AA- / Fitch: AA-
Montant total	Minimum 5 millions EUR et maximum 150 millions EUR.
Titres	<ul style="list-style-type: none">- Valeur nominale: 1.000 EUR.- Ces titres ne sont pas livrables physiquement.- Conservation gratuite en Compte-titres Fortis Banque¹.
Service financier	<ul style="list-style-type: none">- Fortis Banque en Belgique.- Fortis Bank Nederland aux Pays-Bas.- Fortis Banque Luxembourg au Luxembourg.
Coupon	11% (brut) par an, payable à terme échu le 17 août 2008 et le 17 août 2009.
Echéance	17 août 2009, ce qui correspond à une durée de 2 ans.
Date d'émission et de paiement	17 août 2007.
Prix d'émission	102%.
Prix de remboursement	100% de la valeur nominale OU un certain nombre d'actions KBC Groep NV OU Dexia SA, calculé sur base de la formule suivante: $\frac{1.000 \text{ euros}}{\text{Valeur initiale des Actions Livrées}}$ Dans un cas extrême, le remboursement pourrait être nul. <ul style="list-style-type: none">- Les fractions d'action seront payées en cash sur base de la valeur finale.- La valeur initiale sera déterminée par la moyenne des cours de clôture des 14, 15 et 16 août 2007.- La valeur finale correspondra au cours de clôture du 10 août 2009.
Code ISIN	XS0308235679 - Série EMTN 408.
Taxe sur opérations de bourse (TOB)	<ul style="list-style-type: none">- A la souscription: néant.- A l'achat ou la vente sur le marché secondaire: 0,07% (max. 500 EUR par opération).
Cotation	Les Notes seront cotées sur la Bourse de Luxembourg. Fortis Banque sera market maker sur le marché secondaire. Rien ne garantit toutefois le développement d'un marché actif permettant la négociation des Notes. Le marché des Notes peut s'avérer limité et peu liquide et il n'est pas possible de prévoir les cours auxquels les Notes pourront y être négociées. L'investisseur qui voudrait vendre ses Notes avant leur remboursement devra donc les vendre au prix du marché. Ce prix pourra être inférieur ou supérieur à la valeur nominale des Notes
Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique	Les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.
Prospectus	D'une valeur purement informative, le présent Flash Invest est publié à titre indicatif, les investisseurs potentiels étant invités à consulter la documentation de l'émission (voir ci-dessous) avant de décider d'investir. Les investisseurs sont invités à lire attentivement le Prospectus de Base, rédigé en anglais et daté du 29 septembre 2006, son Supplément daté du 1er juin 2007 ainsi que les Conditions Définitives (Final Terms) rédigées en anglais et datées du 5 juillet 2007, et à considérer la décision d'investir dans ces obligations à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risques". Un résumé en français du Prospectus de Base est également tenu à leur disposition. S'ils l'estiment nécessaire, les investisseurs peuvent en outre consulter au préalable un spécialiste en conseils financiers.

¹ Il appartient aux investisseurs de se renseigner quant aux frais que pourraient leur réclamer d'autres établissements financiers.

SOUSCRIPTIONS

La période de souscription court **du 7 juillet au 10 août 2007** (clôture anticipée possible en cas de sursouscription ou de modification des conditions de marché).

Vous pouvez souscrire à cette nouvelle émission via **PC banking** of **Phone banking** (au 078/05 05 02) ainsi qu'aux **guichets de toute agence Fortis**. Vous y trouverez le Prospectus de Base, son résumé en français et les Conditions Définitives de l'offre, de même que sur notre site Internet www.fortisbanking.be/epargneretplacer (cliquez ensuite sur "Obligations", "Description" et "Emissions en cours").

Si vous souhaitez de plus amples informations sur cette opportunité d'investissement ou sur toute autre, contactez notre **Service Clients au 02/433 40 32**.